

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00170

Numéro SIREN : 520 000 746

Nom ou dénomination : A. TOM

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2021 sous le numéro de dépôt 2866

SAS CPA CONSULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

A. TOM

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 1 500 €

6 Rue Brillat-Savarin

01160 PONT D'AIN

RCS BOURG-EN-BRESSE 520 000 746

Rapport du Commissaire à la transformation

Transformation de la société A. TOM, Société à
Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée

SAS CPA CONSULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

A l'Associé Unique,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision en date du 5 mars 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 29 février 2020, qui n'ont pas fait l'objet d'un audit, font apparaître un chiffre d'affaires de 312 270 € contre 91 823 € au 28 février 2019 ;
- Une situation intermédiaire a été établie au 31 décembre 2020. Le chiffre d'affaires sur 10 mois s'établit à 197 910 €. Le résultat net ressort à 24 395 € ;
- Le résultat net de 28 662 € au 29 février 2020 était en hausse de 21 217 € au regard de celui de l'exercice clos le 28 février 2019. Il n'y a pas eu de distribution de dividendes ;
- Les capitaux propres s'élèvent ainsi à 30 344 € au 29 février 2020. La situation intermédiaire au 31 décembre 2020 fait apparaître des capitaux propres à 54 739 €. Ils sont supérieurs au montant du capital social de 1 500 €.

SAS CPA CONSULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Conclusion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été consenti.

Fait à Rillieux-La-Pape,
Le 23 mars 2021

SAS CPA CONSULT

Le représentant légal

Monsieur Philippe CARVALHO

Commissaire aux comptes et à la transformation

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

